

LAC D'AIGUEBELETTE 2015

Respecter le lac et viser l'excellence environnementale !

Informez-vous sur www.cg73.fr

Permanence infos chantier :

chaque lundi de 16h à 19h, à partir du 16 septembre à la base d'aviron du lac d'Aiguebelette.

INFOS CHANTIER

Un projet de territoire

Structurants et valorisants, les Championnats du monde d'aviron contribueront à la promotion et à l'attractivité touristique de l'Avant-pays Savoyard, de la Savoie et de ses lacs.



Un nouveau bassin sécurisé

La rive Est du lac d'Aiguebelette est soumise régulièrement à des chutes de rochers. Pour permettre un accueil sécurisé du public, le choix d'une nouvelle implantation pour le bassin de compétition est incontournable.



Un lac naturel préservé

De la conception à l'organisation de l'événement, le Conseil général de la Savoie vise l'excellence environnementale. Equipements démontables ou pérennes pour des aménagements plus durables, mesures en faveur de la préservation du milieu, de la qualité de l'eau et de l'air, tout est fait pour respecter le caractère naturel du lac.



CONSEIL GENERAL



En partenariat avec



RhôneAlpes

Savoie MontBlanc
TOURISME

Le calendrier des travaux sur la plage de Pré Argent

Dans le cadre de la réalisation des aménagements du nouveau bassin d'aviron, des travaux auront lieu sur la plage de Pré Argent de **septembre 2013 à avril 2014**.

PHASE 1 : OCT/NOV 2013

Renforcement du sol de la plage pour l'accueil de la tribune démontable

- Décaissement de la zone
- Remblaiement avec des matériaux drainants de qualité (terre et pierre)
- Remise en place de la terre végétale d'origine et engazonnement de la plage

PHASE 2 : OCT 2013/JANV 2014

Bâtiment de chronométrage : le gros œuvre

- Terrassement du bâtiment
- Réalisation des fondations et de la maçonnerie
- Montage de la structure métallique

PHASE 3 : FÉVRIER 2014

Bâtiment de chronométrage : mise hors d'eau et hors d'air

- Pose de la façade vitrée
- Étanchéité du bâtiment
- Réalisation des menuiseries extérieures

PHASE 4 : MARS/AVRIL 2014

Bâtiment de chronométrage : aménagements intérieurs

- Travaux d'électricité et de plomberie
- Pose des cloisons et d'un sanitaire
- Réalisation des peintures et revêtements des sols

2 500

Nombre de spectateurs pouvant être accueillis dans la tribune démontable.

10 mètres

Hauteur maximum du bâtiment de chronométrage.



Vue de la plage de Pré Argent après les compétitions.

63 m²

Surface au sol du bâtiment de chronométrage.

Les aménagements liés au nouveau bassin d'aviron

Dans le cadre de la réalisation des aménagements du nouveau bassin d'aviron, des travaux auront lieu sur le lac d'Aiguebelette de **septembre à décembre 2013**.

La zone d'arrivée

Le ponton d'arrivée actuel sera rénové et rallongé de 34 mètres. Un ponton secondaire sera également réalisé. Afin de mieux les intégrer à leur environnement, ils seront habillés de bois.



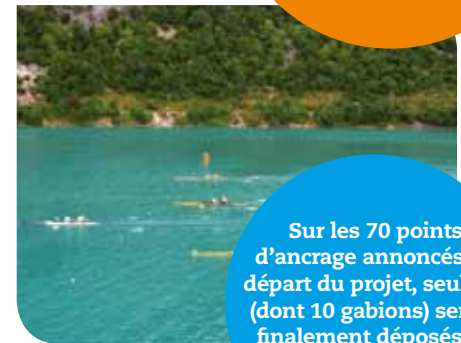
La zone de départ

Afin de maintenir le ponton de départ, 13 points d'ancrage seront installés au fond du lac, dont 10 seront réalisés en gabions. Ce sont des casiers métalliques remplis de matériaux rocheux. Les travaux seront réalisés au moyen d'une barge munie de moyens de levage. Des plongeurs prépareront, guideront et vérifieront les implantations.



La ligne de publicité

Seuls 4 lests (sacs remplis de sable) seront déposés au fond de l'eau pour maintenir la ligne de publicité. Ils seront enlevés à l'issue des compétitions.



Afin de respecter les périodes de reproduction des espèces (poissons...), les fondations des ouvrages seront réalisées uniquement de septembre à octobre.

En concertation avec les associations de pêcheurs, des tests seront réalisés afin de supprimer les points d'ancrage inutilisés sur le bassin de la rive Est.

Sur les 70 points d'ancrage annoncés au départ du projet, seuls 37 (dont 10 gabions) seront finalement déposés au fond du lac.

Informez-vous sur www.cg73.fr

Des mesures de protection et de suivi des impacts environnementaux avant, pendant et après la phase de travaux

Mesures préventives, suivi des impacts sur l'environnement, le Conseil général met tout en œuvre pour préserver le caractère naturel du lac.

Une vigilance particulière sera portée aux matériaux extérieurs afin d'éviter tout risque de contamination des sols par des espèces invasives.

Le suivi des impacts environnementaux

L'évaluation et le suivi des impacts environnementaux liés à la réalisation des aménagements, à la manifestation et à la pratique de l'aviron sur le lac d'Aiguebelette s'appuient sur :

- un **groupe d'experts scientifiques indépendants** chargés d'identifier les enjeux et de définir les protocoles de suivi ;
- un **groupe technique** chargé de réaliser un état des lieux avant travaux sur les secteurs concernés (roselières, herbiers, frayères, etc.), et de suivre les conditions de mise en œuvre du chantier.

La qualité des eaux préservée

À l'occasion du chantier, des mesures de protection seront mises en place afin d'éviter tout risque de pollution accidentelle :

- Chaque engin sera équipé de protection de fuite d'hydrocarbures ;
- Les nettoyages ou entretiens des matériels seront effectués sur des emplacements aménagés et imperméabilisés ;
- Le parcage des engins de chantier et des hydrocarbures se fera sur une zone étanche ;
- Les déchets seront stockés dans des bennes adaptées ;
- Le personnel des entreprises sera sensibilisé à l'extrême fragilité du site ;
- Etc.

Une organisation stricte

Une démarche "chantier propre" sera mise en œuvre avec un Plan de respect de l'environnement et un Plan Hygiène et Sécurité.

La protection de la flore

- Pour ne pas impacter la roselière située à proximité de la zone d'arrivée du futur bassin, des piquets protégeront la zone.
- Les trois frayères impactées par le nouveau bassin seront déplacées en concertation avec les associations locales de pêcheurs.



CONSEIL GÉNÉRAL



En partenariat avec

